

<https://enseignants.se-unsa.org/Ecole-inclusive-premieres-enquetes-et-premiers-constats>



Enseignants de l'Unsa

École inclusive : premières enquêtes et premiers constats

- Je suis... - ASH -

Date de mise en ligne : jeudi 18 mars 2021

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

En janvier et février 2021 le SE-Unsa a conduit trois enquêtes en direction des personnels (enseignants, enseignants référents et AESH) pour dresser un premier état des lieux de l'École inclusive. Ces enquêtes seront complétées au printemps par des enquêtes en directions des enseignants spécialisés.

D'ores et déjà plusieurs faits saillants ressortent de ces enquêtes :

- L'École inclusive est devenue en quinze ans **une réalité pour l'ensemble de la profession**. 80 % des répondants ont en effet été concernés par l'accueil d'élèves en situation de handicap ou à comportement perturbateur.
- L'École inclusive **impacte profondément la pratique professionnelle** des enseignants qui consacrent un temps substantiel aux réunions et à l'adaptation de leurs supports et pratiques pédagogiques pour être en phase avec les besoins de ces élèves.
- L'École est confrontée à un véritable **défi de formation** de ses professionnels pour être en capacité de répondre à des situations complexes relevant de compétences professionnelles de haut niveau. C'est un défi qui nécessite une réponse urgente de l'employeur à la hauteur des enjeux.
- L'employeur ne satisfait pas à ses obligations d'informations envers ses agents et laisse **les personnels isolés** lorsqu'ils rencontrent des difficultés et demandent de l'aide.
- Le suivi de la prise en charge des élèves en situation de handicap, le travail de coordination avec les différents acteurs et l'accompagnement de leur famille par les enseignants référents nécessite **des recrutements importants**.
- Les **AESH** sont majoritairement contraints par leur employeur à des quotités de travail incomplètes et subies. La rémunération de leur travail ne leur permet pas de **vivre dignement**.
- La **multiplication des lieux d'exercice** des AESH complexifie l'exercice de leurs missions et rend difficile voire dans certains cas impossible leur intégration et leur reconnaissance au sein de la communauté éducative.